



Formation au permis B

Programme de formation · Parcours B, AAC et boîte automatique · Référentiel REMC

AU SOMMAIRE

[Programme de formation catégorie B](#)

[Mon parcours de formation](#)

[Les épreuves du permis B](#)

[Référentiel REMC — permis B](#)

Agence de Juvisy-sur-Orge

34 rue Pasteur — 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. 01 72 49 42 32
juvisy.preparetonpermis@gmail.com

Agence de Drancy (siège social)

146 rue Anatole France — 93700 Drancy
Tél. 09 82 26 50 41
drancy.preparetonpermis@gmail.com

PREPARE TON PERMIS

SARL au capital de 10 000 € —
Enseignement de la conduite (APE 8553Z)
SIREN 808 479 109 — N° de déclaration
d'activité 11 91 08 42 291
preparetonpermis.fr



Sommaire

01 Le programme de formation — catégorie B

Objectif, définition, conditions, durée, formation théorique et pratique

02 Organisation, coûts et modalités d'accès

Moyens pédagogiques, tarifs, délais, inscription et accessibilité

03 Mon parcours de formation

AAC, conduite supervisée, permis B traditionnel et boîte automatique

04 Les épreuves du permis B

Épreuve théorique générale et épreuve pratique

05 Le référentiel REMC — permis B

Les 4 compétences et les compétences associées

17 ans

ÂGE MINIMUM

20 h

MINIMUM LÉGAL DE CONDUITE

15 ans

VALIDITÉ DU PERMIS B

1 Le programme de formation — catégorie B

Objectif de la formation

L'objectif de cette formation est de permettre aux candidats de **maîtriser un véhicule terrestre à moteur** de la catégorie B, en sécurité et dans le respect des règles de circulation.

Définition

Le permis B permet la conduite de	Caractéristiques
Véhicules légers	Véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes , pouvant être affectés au transport de personnes ou de marchandises.
Nombre de places	Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
Avec une remorque	Si le PTAC de la remorque est ≤ 750 kg ; ou si le PTAC de la remorque + le PTAC du véhicule tracteur est $\leq 3,5$ tonnes.

Conditions requises et durée

Âge

Avoir 17 ans minimum.

Attestation

Être titulaire de l'ASSR2 ou de l'ASR.

Durée

20 heures de conduite (minimum légal obligatoire).

1 · La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule, ainsi que sur le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média et/ou avec un enseignant et/ou via internet (EDISER, Codes Rousseau).

LES THÈMES PRÉPARANT À L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (ETG)

- ▶ Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- ▶ Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs.
- ▶ La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée.
- ▶ Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à leur égard, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.

- ▶ La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.
- ▶ Les gestes de premiers secours.
- ▶ Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- ▶ Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- ▶ Les équipements de sécurité des véhicules.
- ▶ Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

2 · La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route ; elle se fait à bord du véhicule. Les 4 compétences et les compétences associées sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : **le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société** (publicité, travail...) et **l'auto-évaluation**.

Le détail des 4 compétences figure au chapitre 5 — Référentiel REMC.

2 Organisation, coûts et modalités d'accès

Moyens pédagogiques et techniques

Pédagogie

Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Salles

Salles de cours équipées de moyens multimédias et de vidéoprojection.

Supports

Outils pédagogiques et réglementaires, documentation professionnelle.

Aires d'évolution

Aires d'évolution et parcours adaptés.

Véhicules

Véhicules à boîte manuelle et à boîte automatique.

Encadrement

Élèves conducteurs en cours de formation sur véhicules école.

Coûts de la formation et délais d'accès

- ▶ Les coûts de la formation dépendent du **forfait choisi**. L'ensemble des forfaits est disponible à l'accueil sur simple demande (remis en main propre ou envoyé par e-mail).
- ▶ Les délais d'accès à la formation dépendent du retour de l'enregistrement effectué par les services de l'État. Pour la **partie théorique**, l'entrée est **immédiate** ; pour les leçons pratiques, selon les disponibilités du planning, le **délai de placement des leçons ne peut excéder 30 jours**.

Méthodes d'inscription

L'inscription à la formation se fait **obligatoirement sur place, en agence**. Tout complément de document manquant pourra être transmis par e-mail.

Obligations avant l'inscription

L'évaluation de départ

Le candidat souhaitant intégrer une formation devra réaliser au préalable une **évaluation de départ**, lui permettant de connaître le volume d'heures minimum dont il aura besoin en vue de l'obtention de son permis B. Cette évaluation est un prévisionnel : elle n'impose pas un nombre d'heures.

Conditions d'accès aux personnes à mobilité réduite

Notre centre de formation a la capacité de former les personnes à mobilité réduite dès lors qu'il n'est pas nécessaire de disposer de véhicules adaptés (handicap lourd). Un **réfèrent handicap** se tient à votre disposition afin de répondre à toutes vos interrogations. Un guide d'information est disponible à l'accueil sur simple demande ou par e-mail : il précise la procédure à suivre dans le cadre d'une formation spécifique, ainsi que la liste des établissements habilités à procéder à la formation des personnes à mobilité réduite nécessitant des équipements adaptés.

3 Mon parcours de formation

Plusieurs filières sont possibles pour préparer le permis B. Le tableau ci-dessous en présente les principales caractéristiques.

	Apprentissage anticipé de la conduite (AAC)	Conduite supervisée	B traditionnel boîte manuelle	B78 boîte automatique
À partir de	15 ans	18 ans	17 ans	17 ans
Formation pratique minimum	20 heures	20 heures	20 heures	13 heures
Durée du permis probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Étapes spécifiques	▶ Un rendez-vous préalable ▶ Minimum 1 an et 3 000 km de conduite ▶ Au moins 2 rendez-vous pédagogiques	▶ Un rendez-vous préalable ▶ Ni durée ni kilométrage minimum	—	—

Le détail de l'AAC et de la conduite supervisée figure dans le document **PTP-ACC-04 — La conduite accompagnée**.

Conditions requises et programme

- ▶ Avoir 17 ans minimum pour se présenter à l'épreuve pratique, quelle que soit la filière.
- ▶ Être titulaire de l'ASSR2 ou de l'ASR.
- ▶ Durée de la formation : **20 heures** (minimum légal obligatoire).
- ▶ Une **évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

Les 4 compétences travaillées en formation pratique

Compétence	Compétences associées
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	▶ Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. ▶ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. ▶ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. ▶ Démarrer et s'arrêter. ▶ Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. ▶ Utiliser la boîte de vitesses.

Compétence	Compétences associées
	▶ Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. ▶ Regarder autour de soi et avertir. ▶ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	▶ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. ▶ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. ▶ Adapter l'allure aux situations. ▶ Tourner à droite et à gauche en agglomération. ▶ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. ▶ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. ▶ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	▶ Évaluer et maintenir les distances de sécurité. ▶ Croiser, dépasser, être dépassé. ▶ Passer des virages et conduire en déclivité. ▶ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. ▶ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. ▶ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. ▶ Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes et savoir en tenir compte. ▶ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. ▶ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels et les ponts.
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	▶ Suivre un itinéraire de manière autonome. ▶ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. ▶ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. ▶ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. ▶ Faire l'expérience des aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). ▶ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. ▶ Pratiquer l'écoconduite.

4 Les épreuves du permis B

Épreuve	Modalités
Épreuve théorique générale « le code »*	▶ 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code. ▶ Valable 5 ans ou 5 épreuves.
Épreuve pratique	▶ Durée : 32 minutes. ▶ Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. ▶ Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. ▶ Une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Bon à savoir

* Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.
Les permis de conduire de la catégorie B ont une **durée de validité de 15 ans**.

5 Le référentiel REMC — permis B / AAC

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne — les 4 compétences à acquérir au terme de la formation au permis B.

COMPÉTENCE 1

Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe, en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE 2

Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE 3

Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes et savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels et les ponts.

COMPÉTENCE 4

Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.